

Chers frères prêtres,

Je vous écris cet email pour vous donner des propositions et des communications de notre Service de l'Initiation Chrétienne, après avoir eu la possibilité de célébrer des messes en présence de fidèles à la suite du décret du gouvernement paru le 23 mai 2020, autorisant la reprise immédiate des célébrations publiques.

Les Baptêmes des adultes

Cette année, les baptêmes des adultes n'ont pas pu avoir lieu à la Vigile pascale alors qu'ils s'y préparaient depuis deux ans. La perspective de la reprise des célébrations va nous permettre d'envisager la célébration des baptêmes aussi.

Le Rituel de l'Initiation Chrétienne des Adultes (RICA) prévoit au nn. 61 et 62, la possibilité « ***pour des circonstances extraordinaires et des nécessités pastorales de célébrer en dehors du Carême l'appel décisif et les rites du temps de la purification et de l'illumination, et, en dehors de la veillée et du jour de Pâques les sacrements eux-mêmes. Dans ces circonstances, les points d'insertion des célébrations dans l'année liturgique se trouvent changés, mais on respectera la structure d'ensemble du rituel, avec les intervalles convenables*** »

La proposition qui suit, précise des adaptations nécessaires afin de permettre la réception des sacrements de l'Initiation chrétienne dans l'urgence des circonstances actuelles. Chaque paroisse pourra ainsi envisager leur célébration au moment qu'elle jugera le plus approprié, en tenant compte aussi du chemin et du désir des catéchumènes.

Au préalable, il convient de rappeler que « ***si cette célébration a lieu en dehors du temps normal*** (nn. 6162), ***on veillera à ce qu'elle revête un caractère pascal*** (n. 6) ; ***on emploiera le formulaire de la messe rituelle proposée dans le Missel ; on trouvera dans le Lectionnaire rituel les lectures indiquées au n. 347*** » (RICA n. 204).

La célébration des trois scrutins permettra aux catéchumènes d'entrer dans les derniers temps de leur préparation au baptême. Elle achèvera ainsi un accompagnement pastoral vécu dans le respect des mêmes consignes que celles que prévoit le décret. S'il s'avère difficile de célébrer les trois scrutins, « ***l'évêque peut, pour des raisons sérieuses, dispenser de l'un d'entre eux, ou même, pour des raisons extraordinaires, de deux d'entre eux.*** » (RICA n. 55)

Dès lors, il conviendra d'adapter la proposition selon la date choisie pour le baptême, afin de conserver autant que possible, la structure du cheminement de la préparation immédiate aux sacrements de l'Initiation chrétienne (RICA n. 61). En conséquence, pour les scrutins et traditions plusieurs possibilités se dessinent :

- Si on décide de célébrer le prochain **dimanche de Pentecôte** encore en temps Pascal, il faut célébrer les scrutins dans la semaine : chaque jour, au rythme qui conviendra, les scrutins et les traditions seront célébrés selon ce que propose la liturgie (RICA n°154 ss). Le lieu et l'horaire et la présence de quelques paroissiens (tout en respectant les mêmes consignes que les messes) seront adaptés afin de permettre une présence de la communauté et de l'équipe d'accompagnement.
- Célébrer les scrutins **les dimanches** qui précèdent la célébration du baptême. Si on souhaite préserver la spécificité des scrutins en célébrant la messe avec le formulaire correspondant (RICA n°153 : messe dite « de la Samaritaine », « de l'aveugle-né » et « de Lazare » Année A), il conviendra que les scrutins soient vécus en semaine, par exemple le samedi afin de permettre une présence de

représentants de la communauté. La taille du rassemblement communautaire sera appréciée selon les conditions sanitaires.

Chacune de ces propositions présente un intérêt. Cependant, l'évolution de la situation sanitaire imposera de discerner le meilleur choix même en tenant compte du chemin des catéchumènes.

Les traditions du Symbole de la foi, de l'Oraison dominicale doivent être célébrées à la suite du 1er et du 3e scrutin. Il est souhaitable qu'ils le soient au cours d'une messe de semaine, à la suite de la liturgie de la Parole. Cependant, ils peuvent l'être également au cours d'une rencontre de l'équipe d'accompagnement. La tradition de l'Oraison dominicale peut également être réalisée au cours des derniers rites préparatoires.

La veille du baptême, les derniers rites préparatoires seront vécus dans la journée en proposant aux catéchumènes, un temps privilégié de prière (RICA nn. 187-201). Il conviendra également de respecter les mesures sanitaires appropriées pour le rite de l'efféah et de l'onction avec l'huile des catéchumènes qui sera consacrée le 27 mai 2020 à la Messe Chrismale qui aura lieu à La Castille.

Le jour de la célébration, on veillera à ce que la célébration conserve son **caractère pascal**. On suivra pour cela les indications de la troisième étape du RICA (n. 202 ss). Durant le chant d'entrée, on pourra proposer une procession solennelle du Cierge pascal, afin de marquer le caractère pascal de la célébration. Une monition d'accueil pourra souligner la joie de célébrer les sacrements de l'Initiation chrétienne et l'endurance des catéchumènes. Il conviendra de bénir l'eau baptismale pour l'occasion (RICA n. 21).

Si pour une raison particulière, la célébration de la confirmation est différée de celle du baptême, le célébrant, après l'infusion, procède à l'onction avec le Saint-Chrême de la manière habituelle (RICA n. 225)

Remarques :

- On veillera à manipuler tous les objets avec les précautions requises (désinfection).
- Dans le cas où il y a plusieurs baptêmes, on doit disposer deux vasques d'eau, l'une pour puiser l'eau qui sera versée sur la tête de chaque baptisé, l'autre au-dessus de laquelle se pencheront les baptisés pour recevoir l'eau.
- L'onction de Saint-Chrême sera réalisée avec un coton imbibé d'huile et renouvelé entre chaque personne, avant d'être brûlé après la célébration.
- Pour la communion, on s'adaptera aux consignes en vigueur au moment de la célébration.

Les Confirmations des adultes

La célébration des confirmations des adultes est reportée au dimanche 27 septembre 2020 à 16h à la Basilique de St Maximin. Elle sera présidée par Mgr D. Rey. Comme tous les ans les catéchumènes sont invités à la journée entière à Saint-Maximin : RDV dès le matin au monastère des Dominicaines. On proposera aussi une seule journée de préparation à la célébration du sacrement de la confirmation dimanche 13 Septembre 2020 à La Castille sous le chapiteau mais vous recevrez l'info bientôt.

Remarques :

- Il y aura une communication ultérieure pour les consignes sanitaires si nécessaire.
- Quelque curé m'a fait remarquer que si les catéchumènes ne sont pas mariés et ils vivent ensemble, on veillera avant la célébration de la confirmation à ce qu'ils se confessent peut-être par un autre prêtre. Il faudra penser à envisager, ou mieux fixer la date du mariage, ainsi on évitera des situations désagréables.

News du service

Avec l'Equipe nous sommes heureux de continuer ce beau service mais je vous demande au nom de l'équipe s'il y a dans votre paroisse, ou doyenné, quelques accompagnateurs ou même quelques jeunes qui viennent d'être baptisés ou confirmés et veulent s'engager voire aussi se former, pour porter toute leur fraîcheur dans

le travail de l'équipe. La condition importante est d'avoir à cœur l'évangélisation et l'accompagnement des néophytes.

Cette année on a besoin de nouvelles forces car quelques membres de l'équipe, après plusieurs années de service, voudraient se libérer pour des raisons bien compréhensibles.

Je vous adresse cette demande aussi pour avoir une représentation des différents doyennés qui ne sont pas représentés dans l'équipe. Même si on a des réunions à La Castille, en cas d'éloignement on peut faire des réunions par zoom et penser à de possibles solutions pour les différents événements. Donc on attend vos propositions.

Une autre news est l'ouverture d'une page Facebook et un profil Instagram intitulé « Initiation Chrétienne Var ». Cette expression du service permettra dans les réseaux sociaux d'annoncer la beauté de l'Initiation chrétienne et le soutien des néophytes qui pourront recevoir des nouvelles, des infos et des contenus.

Paix et Espérance

Toulon 26 Mai 2020

P. Baldo Alagna

Délégué diocésain